Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 18/04/2018
ID : 083-248300493-20180412-C_2018_031-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_031

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

L'an deux mille dix huit, le douze avril à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Finances et Conseil de Gestion

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	63

Objet de la délibération:
Budgets primitifs 2018

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Bernard CHILINI, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Marie-France DURANDO, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Mathilde KOUJI-DECOURT, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Michèle PELASSY, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Sylvain SENES, Richard TYLINSKI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Richard STRAMBIO pouvoir à Grégory LOEW, Sophie DUFOUR pouvoir à Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT pouvoir à Gérald PIERRUGUES, Stéphan CERET pouvoir à Sylvie FRANCIN, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Richard TYLINSKI, Alain HAINAUT pouvoir à Sylvie FAYE, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Guy DEMARTINI, André MENET pouvoir à Jutta AUGUIN, Christine NICCOLETTI pouvoir à Mathilde KOUJI-DECOURT, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Alain VIGIER, Laure REIG pouvoir à Christian TAILLANDIER, Jean-Daniel SANTONI pouvoir à Daniel MARIA

ABSENT(S) :
Franck AMBROSINO, Marie-Christine GUIOL, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Anne-Marie AMOROSO

RAPPORTEUR : Monsieur Serge BALDECCHI

Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 18/04/2018
ID : 083-248300493-20180412-C_2018_031-DE

Le budget primitif de la Communauté d'Agglomération Dracénoise pour l'exercice 2018, s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 63 533 379€
- En section d'investissement à la somme de : 26 645 336€

BUDGETS ANNEXES

Le budget des Transports s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 8 592 260€
- En section d'investissement à la somme de : 870 450€

Le budget du SPANC s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 342 395€
- En section d'investissement à la somme de : 5 544€

Le budget de l'Office de Tourisme Intercommunal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 1 109 900€
- En section d'investissement à la somme de : 18 600€

Le budget de la Maison de santé s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 53 200€
- En section d'investissement à la somme de : 22 831€

Le budget de la ZAE des Quatre chemins s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 828 400€
- En section d'investissement à la somme de : 414 200€

Le budget de la ZAC Ste Barbe s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 190 000€
- En section d'investissement à la somme de : 95 000€

Le budget de la ZAC des Bréguières s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 10 000€
- En section d'investissement à la somme de : 0€

Envoyé en préfecture le 18/04/2018
Reçu en préfecture le 18/04/2018
Affiché le 18/04/2018
ID : 083-248300493-20180412-C_2018_031-DE

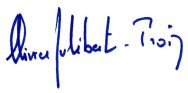
En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Finances réunie le 27 mars 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- voter ces budgets, par chapitre, pour les sections d'investissement et de fonctionnement.
- approuver les différents budgets primitifs 2018 de la Communauté d'Agglomération Dracénoise ci-dessus présentés.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré, par 62 voix pour
1 abstention :
Thierry RUDNIK
décide d'adopter le budget principal.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter les budgets annexes.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 17/04/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.